

Compte-rendu du conseil d'école du 17 octobre 2022

Salle de conseil - Mairie

Représentants de la municipalité	Délégué départemental de l'Éducation Nationale (DDEN)	Equipe enseignante	Parents délégués
Mr ALONSO (maire)	Mr PONCIN	Mme MULLER (directrice)	Mme POUPON
Mme RAMDANI (excusée)		Mme CELLE	Mme GRIMALDI
Mme KERMAIDIC		M. BARANCOURT	Mme RAYNAUD
Mme ROSSI		Mme BERNARD	Mme DURAFOUR (excusée)
Mme BOIS		Mr PEILLON	Mme TREUSSIÉ

Sujet(s) proposé(s) par l'équipe enseignante :

1. Installation du conseil :

Nous accueillons au conseil de nouveaux membres au sein de l'équipe enseignante : Mme Gedda a quitté l'école et est remplacée par Carine Muller en direction. M. Barancourt arrive sur l'école et est nommé à titre définitif.

Parmi les parents délégués, Mme POUPON, GRIMALDI et DURAFOUR sont réélues en tant que parents délégués. Mmes RAYNAUD et TREUSSIÉ vont exercer cette année leur 1^{er} mandat.

Parmi les membres de la mairie, l'équipe reste stable.

M. PONCIN, reste notre délégué de l'éducation nationale.

En ce qui concerne les modalités de vote au conseil d'école, celles-ci sont fixées par décret. Pour rappel, :

- chaque membre de l'équipe enseignante peut voter au conseil
- les parents délégués disposent d'un siège par classe (donc 4 sièges donnant droit au vote)
- le Maire et un conseiller municipal disposent d'un siège chacun (2 sièges donnant droit au vote)
- le délégué départemental dispose d'un siège (donnant droit au vote).

D'autres personnes peuvent être invitées au conseil mais leur présence ne leur confère pas de droit de vote.

Modalités d'organisation du conseil d'école :

L'objectif est de permettre à chaque partenaire de se réunir autour de la table pour échanger en bonne intelligence et collaborer dans l'intérêt des enfants. Le conseil d'école est une instance destinée à faciliter les échanges entre les différents partenaires mais nous oeuvrons pour que ce partenariat vive aussi au-delà de cette seule instance.

D'un point de vue plus fonctionnel, pour les prochains conseils, une convocation avec ordre du jour sera envoyée au minimum 15 jours à l'avance. Cela implique que les questions éventuelles des parents nous arrivent avant, de façon à ce que chaque partenaire puisse travailler pour répondre aux questions posées. Pour permettre à chacun de s'organiser, nous avons fixé les dates des deux prochains conseils d'école (à ajuster si cela ne convient pas) :

Lundi 30 janvier : 18h et Lundi 5 juin : 18h

2. Bilan de la rentrée (dont protocole sanitaire / sécurité / continuité pédagogique)

- 2.a. Le protocole sanitaire en vigueur : Protocole et cadre de fonctionnement établi pour l'année 2022-23
Nous sommes au niveau socle de fonctionnement. En cas de cas covid avéré, l'élève ne doit pas venir en classe. Il n'y a plus d'exclusion des cas contacts, on recommande simplement de faire un autotest et le port du masque.

2.b. Sécurité

- 2.b.i. Un exercice d'alerte incendie a été conduit fin septembre et a révélé qu'aucune alerte incendie n'existait dans le bâtiment Maternelles après travaux. La mairie et l'inspection de l'éducation nationale ont été informées.

M. le Maire indique que les bâtiments étant distincts et séparés, il n'y aurait pas nécessairement besoin que l'alarme élémentaire soit entendue en maternelle. Toutefois, pour assurer la sécurité des enfants, une étude est en cours pour installer une alarme en maternelle.

- 2.b.ii. PPMS « risques majeurs » (Plan particulier de mise en sûreté) – PPMS Attentats / intrusion : suite à la fin des travaux, les PPMS doivent être modifiés et présentés au prochain conseil d'école. Un travail est à conduire conjointement avec la mairie.
- 2.b.iii. Barrière de sécurité et rebord de la fenêtre donnant sur la cour : l'équipe enseignante a alerté la mairie quant à la hauteur du plan incliné situé devant la classe de GS/CP. La mairie souhaite disposer des bacs à fleurs le long du plan incliné pour empêcher les enfants de sauter la marche et éviter également les chutes contre le rebord. Quant au rebord de fenêtre, les enseignantes mentionnent que plusieurs élèves se sont déjà cognés car leur tête se situe au niveau d'une arrête saillante.
- 2.b.iv. Lumière extérieure demandée au-dessus de la salle de GS-CP : aucune lumière disponible ce qui constitue un danger pour les enseignants lorsqu'ils arrivent ou quittent l'école de nuit.

M. le Maire précise que les lumières sont présentes mais qu'il manque certainement un détecteur de présence qu'il conviendra de rajouter.

- 2.c. Continuité pédagogique : pour pouvoir communiquer avec l'ensemble des familles, l'école dispose des adresses mails de tous les parents. Dans le cas où certains enfants seraient confinés chez eux pour COVID, l'équipe enseignante communique soit par mail, soit par le biais d'un padlet de classe ou d'une application.

3. .Règlement scolaire :

- 3.a. Vote du règlement scolaire : le règlement est voté à l'unanimité.
- 3.b. Le règlement fera l'objet d'un avenant au 2ème conseil d'école (modification du paragraphe sur les absences notamment)

4. .Fonctionnement de l'école :

- 4.a. Les entrées et sorties : après plusieurs semaines de test, la gestion de la sortie reste encore problématique notamment en ce qui concerne la classe de GS/CP. Pour faciliter la sortie des élèves et éviter la confusion, à compter de la 2ème période, les parents des GS/CP seront invités à venir récupérer leur enfant au seuil de la classe comme pour la classe de PS-MS.
- 4.b. La salle utilisée provisoirement l'année dernière comme salle de classe n'est plus considérée comme un bâtiment à usage scolaire. Elle pourra être prêtée par la commune mais devra être partagée par d'autres utilisateurs. L'équipe enseignante souhaite convenir d'une date de réunion pour se mettre d'accord sur les conditions d'utilisation de la salle, le partage de l'espace.
- 4.c. Mise en place d'un tableau de suivi entre la mairie et l'école pour recenser l'ensemble des actions en cours et rendez-vous hebdomadaire avec Maguy Rossi pour faire le point.
- 4.d. Reprise de Coups de crayon (association d'aide aux devoirs) tous les jeudis soirs de 16h30 à 18h : 7 se sont inscrits et devraient pouvoir en bénéficier.

5. .Évaluations nationales :

5.a. Classe de CE1 : Les résultats aux évaluations nationales laissent apparaître des difficultés de lecture pour la moitié de l'effectif. Pour ces mêmes enfants, c'est en mathématiques que les difficultés sont les plus importantes car la suite des nombres de 60 à 100 n'est pas encore acquise et nécessite encore un travail important pour maîtriser les fondamentaux du CP.

5.b. Classe de GS-CP :

Les résultats en français sont plutôt bons. Pour certains élèves peu nombreux des difficultés de compréhension sont à noter.

Les résultats en mathématiques sont également plutôt bons même si la résolution de problèmes peut restée difficile pour un petit nombre d'élèves (problèmes de compréhension)

6. .Projet d'école (présentation générale / actions mises en œuvre au cours de l'année à venir)

6.a. Projet en cours d'élaboration. Les différents axes de travail portent sur les éléments suivants :

6.a.i. Améliorer les réussites et réduire les inégalités (en maths sur les grandeurs et mesures , en français sur les compétences de lecture)

6.a.ii. Développer les parcours éducatifs (parcours éducatif, artistique et culturel, parcours citoyen, parcours éducatif de santé)

6.a.iii. Le climat scolaire et le bien être à l'école

Le projet sera présenté plus en détail en conseil d'école dès validation par l'inspection.

6.b. Thème annuel et projets à venir : éduquer au développement durable - la ressource en eau.

Notre objectif est de permettre aux élèves d'appréhender l'environnement qui les entoure pour mieux comprendre les problématiques de développement durable qui s'y rapportent. L'année dernière a été consacrée à l'étude du milieu terrestre (la forêt), cette année vise l'étude des milieux aquatiques et la problématique des ressources en eau. Les projets à venir :

6.b.i. Demande de participation à un parcours proposé par le FNE -France Nature Environnement (demande de Financement par le SR3 A – syndicat des rivières de l'Ain) : parcours incluant plusieurs interventions par classe au cours de l'année

6.b.ii. Nettoyons la nature : date à définir

6.b.iii. Le jardin : les élèves ont commencé à retourner aux jardin ou vont bientôt le faire. Cette année, nous visons la mise en place d'un compost ayant pour but d'enrichir le jardin. Une réunion de travail est à planifier avec l'ensemble des partenaires pour construire le projet.

7. .Projets des classes

7.a. En GS-CP, les enfants travailleront sur le jardin avec l'enseignante du jeudi, vendredi et sur le tour du monde avec l'enseignante du lundi/ mardi.

7.b. Toutes les classes travailleront sur le tri des déchets.

7.c. En classe de CE1/CM1, M. Barancourt participe au défi écosystèmes avec ses élèves.

7.d. En maternelle, Mme Celle travaille autour de la taupe et des légumes racines.

8. .Coopérative scolaire

8.a. La coopérative scolaire dispose d'un solde de 2784, 17 euros au 30/09/2022. Des opérations telles que la vente de chocolats, les photos de classe sont ou seront reconduites cette année.

8.b. A chaque fin de période, pendant les vacances tous les chèques remis par les familles seront encaissés.

9. .Suivi des travaux

Suite aux différents travaux effectués au cours des années précédentes, des difficultés persistent :

9.a. **Les prises internet en salle des maîtres et dans le bureau de direction** ne fonctionnent pas toutes : une prise sur deux fonctionne dans le bureau et une en salle des maîtres pour l'imprimante. Toutes nécessitent d'avoir un téléphone pour fonctionner.

Pour bien fonctionner l'équipe enseignante a besoin d'avoir a minima et en tout temps:

- 1 prise internet en état de marche dans le bureau de direction

- 1 prise internet pour l'imprimante

- 1 prise internet dans la salle des maîtres pour les réunions

9.b. **Les vidéoprojecteurs** restent à fixer dans chaque classe : l'absence de fixation nous conduit à faire courir des fils électriques au sol ce qui peut poser quelques soucis du point de vue de la sécurité.

M. le Maire explique que le retour à la normale dépend de l'intervention de l'opérateur qui, semble-t-il, fait face à des difficultés d'organisation. La mairie tente depuis le début de l'année de faire intervenir les services concernés pour rétablir la ligne d'avant les travaux. A ce jour, le réseau internet fonctionne toujours par le biais d'une antenne relais. En ce qui concerne les vidéoprojecteurs, un pied a été commandé et son installation est prévue dans la classe de GS/CP. Si l'installation fonctionne, alors elle sera déployée dans toutes les autres classes.

Sujet(s) soumis par les délégués de parents d'élèves :

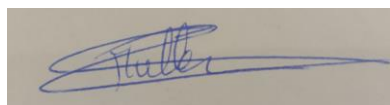
Aucun sujet soumis par les parents d'élèves.

Sujet(s) soumis par la municipalité :

Aucun sujet soumis par la municipalité.

Secrétaire de séance et Directrice d'école

Mme Muller



M. le Maire

M. Alonso

(Une photocopie de ce compte-rendu sera remise à chaque parent qui le souhaite. Pour ce faire, s'adresser à la directrice.)